

## COMPTE RENDU AUDIO CONFÉRENCE

COVID-19

DU 28 AVRIL 2020

### **Contexte :**

La question du déconfinement se pose, et pour cela, une réflexion est en cours concernant une reprise progressive de l'activité, l'évaluation des missions prioritaires et la prise en compte les situations personnelles ( disponibilité des agents avec la reprise progressive de l'école, situation médicale, etc...)

Des ordinateurs portables sont commandés auprès de l'IGAP pour assurer l'équipement et la continuité du télétravail après la date du 11/05/2020.

Afin de garantir le respect des calendriers, le projet du mouvement national de mutation A, B et C sera connu fin mai 2020.

Concernant la saisie des vœux pour le mouvement local, une information à destination des agents sera diffusée pour en préciser les modalités via l'application ALOA sous Sirhius. ( Saisie possible début juin 2020 avec la version 2 d'ALOA)

Le Directeur a réitéré l'importance du respect strict des règles de distanciations entre collègues dans les bureaux communs, et l'application les normes d'hygiène avec précisément le nettoyage du bureau, du téléphone et de l'ordinateur surtout s'ils sont partagés entre les collègues.

### **Il a ensuite traité les points suivants :**

En date du 27/04/2020, les missions prioritaires assurées dans le cadre du PCA concernent 225 collègues en présentiel et 108 télétravailleurs (euses).

La DDFIP 63 a reçu 5 ordinateurs portables.

En attente d'une livraison de plaques en plexiglas pour les guichets pour les SIP la 2ème semaine de Mai.

### **Fonds de Solidarité :**

Gestion des listes d'anomalies par les SIE ( RIB mal identifié, société inconnue, traitement de demandes en doublon...)

Le délai moyen entre le traitement des demande fiabilisées et le paiement de cette aide se fait entre 4 et 5 jours.

### **Campagne IR :**

Pas d'accueil physique des usagers pendant la période du confinement.

Le Directeur insiste pour que le rdv téléphonique soit développé pour répondre aux usagers : L'accueil sur rdv doit rester l'exception.

Toutes les modalités d'organisation de la déclaration de revenus qui concernent les redevables ont été rappelé dans un point presse auprès de France 3 Auvergne, Radio Scoop, La Montagne et Le Semeur.

Supervision des appels téléphoniques dans les SIP, et mobilisation des personnels semaine après semaine suivant la montée en charge des contacts.

3 collègues EDR spécialisés en fiscalités des particuliers viendront renforcer l'équipe en place dès le milieu de la semaine 18.

La prochaine audio conférence aura lieu le jeudi 7/05/2020.

*La **CFTC DGFIP 63** reste mobilisée à vos côtés.*

*N'hésitez pas à nous contacter : [syndicat-national@cftc-dgfp.fr](mailto:syndicat-national@cftc-dgfp.fr)*